

PRISE DE LA BASTILLE

14 JUILLET 1789

Valeur : 0.65 F

Couleurs : bistre, violet, bleu

25 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format horizontal 27 x 48
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 10 juillet 1971, à PARIS;
générale, le 12 juillet 1971.

La prise de la Bastille, même ramenée à ses exactes proportions, constitue un événement des plus marquants par ses conséquences.

La Bastille avait été construite sous Charles V pour être la citadelle de Paris à l'est. A partir de la Fronde, transformée en prison d'État, elle recevait les prisonniers de marque et les fils de famille internés en vertu de lettres de cachet.

En fait, le 14 juillet 1789, d'après les historiens les plus impartiaux, il ne s'y trouvait que sept prisonniers, un débile mental, un détenu sur la demande de sa famille, le duc de Lorge qui y séjournait depuis quarante ans, et quatre faussaires.

La masse imposante de la forteresse, bien visible ici, était constituée par huit tours disposées en carré : elles avaient la hauteur de nos immeubles de sept étages et l'épaisseur des murs variait de 1,60 à 2,30 m.

Depuis que l'Assemblée s'était donné, le 9 juillet, le nom de Constituante, le roi et la cour, s'appuyant sur des régiments étrangers, cherchaient à reprendre en main la situation. L'opinion redoutait l'arrestation des députés, la dissolution de l'Assemblée. De fait, le renvoi de Necker causa une très vive émotion.

L'immense club du Palais-Royal était en effervescence : on y était persuadé que seule l'intervention du peuple de Paris sauverait l'Assemblée. En même temps circulaient des rumeurs concernant des bandits rassemblés aux portes et se préparant au pillage de la capitale.

Le 13 juillet, le tocsin sonna dans toutes les églises, des groupes circulaient réclamant des armes. Les électeurs parisiens se réunissaient à l'Hôtel de Ville, y constituaient une Commission permanente et formaient les premiers éléments de la Garde nationale.

Au matin du 14, on découvre à l'Hôtel des Invalides une réserve de 28 000 fusils et plusieurs canons ; on se porte alors sur la Bastille, espérant y trouver d'autres armes. Le gouverneur de la place, ne comprenant pas la situation, indigne la foule en pointant sur la ville les armes de la citadelle.

Vers midi, dans des circonstances mal connues, la fusillade est ouverte sur la foule qui se rue aussitôt sur le pont-levis. Le combat dure quatre heures et fait 98 tués et 75 blessés.

La capitulation de la place fut suivie de celle du roi. Louis XVI vint le lendemain annoncer à l'Assemblée la dislocation des régiments et le rappel de Necker. Le 17, il est à l'Hôtel de Ville de Paris, sanctionnant par sa seule présence les faits accomplis et recevant de La Fayette la nouvelle cocarde bleue, blanche et rouge, aux couleurs de Paris et du roi.

A côté des deux pouvoirs légaux depuis peu, le roi et l'Assemblée, venait de naître une troisième puissance, le Peuple de Paris. Celui-ci demeura en armes après sa victoire du 14 juillet, et il allait continuer la lutte sous cette cocarde tricolore qui devenait l'emblème de la nation rénovée.

